

Orthoptiste

370 heures de cours

- physique
- biologie
- tests psychotechniques
- concours blancs

S
A
R
E
E
L

Le métier d'orthoptiste

L'orthoptiste assure par la rééducation le traitement des troubles de la fonction sensorielle et motrice des yeux (strabisme, paralysie oculomotrice, etc.). Il travaille sous le contrôle d'ophtalmologistes. À l'aide d'exercices adaptés à chaque âge et à chaque pathologie, il va aider le patient à retrouver une vision correcte. Le traitement consistera à faire travailler les muscles de l'œil pour corriger une simple fatigue oculaire ou à réduire un strabisme. Un peu comme le kinésithérapeute fait travailler les muscles du corps, l'orthoptiste rééduque les muscles de l'œil. Les enfants sont nombreux à le consulter, car les troubles visuels se corrigent mieux lorsqu'ils sont diagnostiqués et traités le plus tôt possible.

Près de 80% des orthoptistes exercent en libéral. Les autres sont salariés et exercent dans les centres hospitaliers, les PMI, les centres médicaux privés.

C'est un métier encore peu répandu, on ne recense que 2300 professionnels en activité, mais il devrait croître avec le développement à la fois des jeux vidéo et du travail sur écran.

Les études, le diplôme

La formation dure 3 ans. Elle est sanctionnée par le **Certificat de Capacité d'Orthoptiste**.

Les écoles formant au métier d'orthoptistes se situent à Marseille (13), Lille (59), Toulouse (31), Clermont Ferrand (63), Bordeaux (33), Strasbourg (67), Montpellier (34), Lyon (63), Rennes (35), Paris (75), Tours (37) et Nancy (54).

Le concours d'entrée

Conditions d'inscription et d'admission

- ▶ Etre âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.
- ▶ Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence, ou avoir satisfait à l'examen "Droit d'Entrée à l'Université".
- ▶ Etre inscrit(e) en classe de terminale, l'admission définitive sera alors subordonnée à l'obtention du Diplôme.

Nature des épreuves

Le programme d'admission porte sur le programme de première et de terminale S et se déroule comme suit :

Epreuves écrites

- ▶ Physique : noté sur 20 (durée 2 heures ; coefficient 1)
- ▶ Biologie : noté sur 20 (durée 2 heures ; coefficient 1)

Epreuve orale

- ▶ Elle consiste en un entretien oral, constituant en une évaluation des connaissances générales ainsi que des aptitudes psychophysiques et psychotechniques du candidat (coefficient 2)

La prépa au concours d'entrée avec **Progress Santé**

Le déroulement

Entre septembre 2008 et avril 2009, **Progress Santé** vous propose 370 heures de cours intensifs réalisés par des enseignants expérimentés dans la préparation à l'épreuve. Les cours se déroulent en petit groupe, du lundi au vendredi.

Le programme

Module biologie (190 heures)

- Aspects du fonctionnement des centres nerveux
- Fonctionnement des systèmes de régulation
- Mécanismes de l'immunité
- Biologie cellulaire
- Constituants chimiques de la matière vivante
- Enzymologie et catalyse enzymatique
- Aspects du métabolisme énergétique
- Edification de l'organisme, information génétique
- Unicité génétique des individus et polymorphisme des espèces
- Histoire et évolution de la terre et des êtres vivants
- Morphogénèse végétale et établissement du phénotype
- Entraînement, concours blanc hebdomadaire

Module physique (140 heures)

- Ondes mécaniques progressives, ondes périodiques
- Diffraction réfraction, dispersion de la lumière
- Radioactivité
- Dipôle RC
- Dipôle RL
- Dipôle RLC
- Forces, travail, lois de Newton
- Energie cinétique, potentielle, mécanique
- Oscillateur mécanique - le pendule, le ressort
- Les équations du mouvement
- La chute libre
- Attraction gravitationnelle, mouvement circulaire, planètes, satellites
- Physique quantique
- Entraînement, concours blanc hebdomadaire



Orthoptiste

PREPAS

Renseignements et inscription
tel. 01 44 54 24 24

Progress **Santé**